



# PIVO

N°77 ♦ Février 2014

Principales Informations de Villemoisson-sur-Orge

## AVERTISSEMENT

*En raison des élections municipales qui se dérouleront en mars 2014 et afin de respecter l'esprit de la réglementation en période électorale, le maire, François CHOLLEY, a pris la décision de s'abstenir de tout éditorial. PIVO continue cependant à vous informer de l'actualité de la commune.*

## FIBRE OPTIQUE

### En route pour le très haut débit, avec la communauté d'agglomération !



**Face aux importantes disparités que la technologie Internet actuelle, l'ADSL, présente d'une région, d'une ville, d'un quartier à l'autre, la France s'est engagée vers une autre technologie : le très haut débit. Le territoire de l'Agglo n'échappe pas à ces difficultés. Aucune action n'ayant été prévue par les opérateurs nationaux avant 2015/2020, les villes de la communauté d'agglomération se sont engagées sur un ambitieux projet de déploiement d'un réseau en fibre optique destiné aux particuliers, entreprises et sites publics.**

## À retrouver

dans ce numéro...



**FINANCES**  
Budget 2014

p. 4



**SCOLAIRE**  
Sortie "Vivement Dimanche"

p. 9



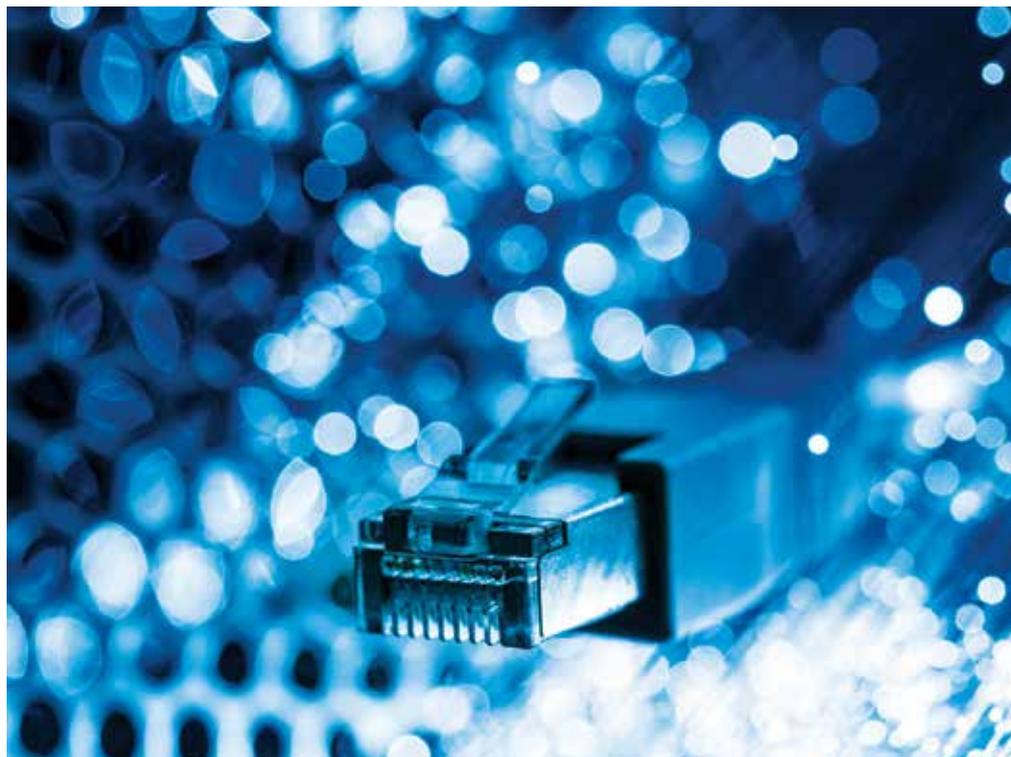
**À SAVOIR**  
Élections mode d'emploi

p. 14



**ANIMATION**  
Sortir à Villemoisson

p. 16



La construction de ce nouveau réseau a été confiée à un opérateur par le biais d'une délégation de service public qui procédera par phase de déploiement et par commune. Chaque phase de déploiement, comprenant les études et les travaux, durera environ 9 mois.

Les premiers travaux ont démarré fin 2013, prioritairement dans les communes ne bénéficiant pas encore d'un débit suffisant pour les services de base : Internet, téléphone et télévision.

Villemoisson fait partie de la deuxième phase de déploiement qui vient de démarrer et s'étalera

jusque fin 2014. Dans un premier temps, le bas de Villemoisson est concerné car prioritaire compte tenu de la faiblesse des débits actuels.

Le réseau de fibre empruntera autant que possible les fourreaux disponibles de France Télécom afin de desservir les locaux. L'opérateur et ses prestataires mènent actuellement les études destinées à définir le tracé du réseau en fonction de la place disponible dans les fourreaux. La vérification s'effectue à partir de levées des chambres de France Télécom.

Suite page 2

### FIBRE OPTIQUE (suite)

Il sera donc parfois nécessaire de poser de nouveaux fourreaux et donc d'effectuer des travaux de génie civil lorsque les fourreaux de France Télécom sont saturés ou inexistantes.

L'opérateur devra aussi installer un local technique sur le domaine public raccordé au réseau principal de l'opérateur.

Ce local sécurisé est destiné à héberger les équipements de télécommunications des opérateurs qui permettront d'offrir des services très haut débit aux foyers éligibles. Il est prévu rue Hérault de Séchelles, en retrait du trottoir.

Enfin l'opérateur procédera à la construction du réseau en posant les câbles de fibres optiques sur l'ensemble des tracés de desserte vers les usagers.

Pour se connecter, il faudra bien-sûr souscrire à une offre très haut débit auprès d'un fournisseur d'accès.

Afin de répondre à vos questions concernant le raccordement à votre maison, appartement, ou entreprise,

des réunions publiques se tiendront sur la commune au fur et à mesure de l'avancée du déploiement.

#### Pour plus d'information

[http://www.agglo-valdorge.fr/tres\\_haut\\_debit.html](http://www.agglo-valdorge.fr/tres_haut_debit.html)

### Le très haut débit pour quoi faire ?

**Un accès ultra-rapide à Internet :** la fibre optique permet des téléchargements nettement plus rapides et confortables ; le temps nécessaire peut être divisé par 100.

**La télévision haute définition et en 3D.**

**De nouveaux usages :** les débits symétriques importants offerts par la fibre vont permettre le développement d'applications nouvelles (télétravail, télé-médecine, domotique, télésurveillance...).

**Des usages simultanés :** la capacité de la fibre optique à transporter des débits très importants offre la possibilité aux différentes personnes d'un même foyer de faire des usages simultanés sans contrainte liée au partage des débits. Dans un même logement, il sera donc possible de télécharger un film à partir d'une offre légale, tout en regardant la télévision en haute définition sur plusieurs écrans, jouer en réseau.

### SALLE MULTIMÉDIA

## Stages d'informatique pour tous

Pendant les vacances d'avril, les animateurs de la salle multimédia vous proposent quatre stages.

#### › Lundi 14 et mercredi 16 avril 2014

**Ordinateur de bureau, portable, notebook ou tablette... que choisir pour quelle utilisation ?**

Le lundi sera consacré à une présentation de chacune des solutions avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Le mercredi nous rechercherons la meilleure solution pour chacun d'entre vous.

STAGE OUVERT À TOUS

#### › Mardi 15 et jeudi 17 avril 2014

**Les réseaux sociaux : qu'est ce que c'est ? Comment ça marche et quels sont les pièges à éviter ?**

STAGE OUVERT À TOUS LES UTILISATEURS D'INTERNET

#### › Vendredi 18, mardi 22 et jeudi 24 avril 2014

**Créer un album photo sur Internet**

Vendredi : présentation du site et de son fonctionnement

Mardi : mise en page

Jeudi : finalisation des projets

STAGE OUVERT À TOUS LES UTILISATEURS D'INTERNET

#### › Mercredi 23 et vendredi 25 avril 2014

**Créer un diaporama**

Mercredi : présentation du logiciel et téléchargement des photos et de la musique

Vendredi : finalisation du projet

STAGE OUVERT À TOUS



Ces stages se dérouleront à la salle multimédia, de 14 à 16h.  
Inscriptions et renseignements auprès des animateurs.  
6 avenue des Gardes Messiers (Parc LUSSIANA) / 34-36 rue de la Plaine  
Tél. 01 69 04 54 63 / Clôture des inscriptions le vendredi 4 avril 2014.

**RÉCOMPENSES****Pluie de distinctions villemoissonnaises !**

Le 20 décembre 2013, le maire a eu le plaisir de remettre les diplômes des médailles du travail aux Villemoissonnais et Villemoissonnaises ayant à leur actif 20, 30, 35 ou 40 ans de savoir-faire dans leurs domaines de compétence.

Au cours de cette soirée, furent également honorés, Mme Marie-Claude GAHÉRY, élevée au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, et M. Marcel LANGLOIS, dit Marcel de Villemoisson, à qui il a été décerné les Palmes du bénévolat récompensant 30 années de bénévolat culturel.

Saluons également la direction et l'équipe du restaurant « Le Pâtisson » dont le savoir-faire et la qualité de la cuisine ont été récompensés par le label « restauration traditionnelle » au cours du Challenge les Papilles d'Or organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie en partenariat avec la Chambre de Métiers de l'Essonne.

Félicitations à toutes et tous !

**bienvenue à pivo****Ils exercent sur la commune...**

*Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.*

La naturopathie est « un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses immunitaires de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques » (Organisation Mondiale de la Santé).

Que ce soit à titre préventif ou en complément d'un traitement conventionnel, la naturopathie optimise votre santé ! Praticienne en naturopathie et en gestion de la santé, **Christelle DELOGES** vous reçoit sur rendez-vous, dans son cabinet, à Villemoisson-sur-Orge.



**Pour plus d'information**

[www.naturopathe91.com](http://www.naturopathe91.com) - Tél. 06 99 23 59 29

**alerte pivo****Travaux** sur la bretelle de sortie d'autoroute A6 vers la route de Corbeil

- L'État va effectuer des travaux d'entretien général des chaussées. L'autoroute A6 sera fermée 8 nuits dans le sens Paris-Province entre le 7 et le 18 avril.
- Pour construire un mur anti-bruit le long de la bretelle de sortie, l'État a proposé une fermeture totale pendant 4 mois à partir de juin. Villemoisson-sur-Orge suivie par les autres communes et la communauté d'agglomération a catégoriquement refusé en indiquant comment maintenir une voie en réalisant le chantier.

## Budget Primitif 2014



### ➤ Fonctionnement

Dépenses : 5 218,9 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2013	BP 2014	COMMENTAIRES 2014
Électricité, eau, gaz	341	371	Hausse des tarifs
Achats (cantine, classes d'environnement, spectacles, fournitures, ...)	501,8	459	Réduction grâce aux efforts de gestion
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses, ...)	598	595,1	Stabilité malgré la hausse de certaines cotisations
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	900	960	Transfert de 2 emplois au CCAS
Contribution pour insuffisance de logements sociaux, Attribution de Compensation et FPIC	103	191	Hausse importante des prélèvements de l'État
Intérêts des emprunts	74	63	Baisse liée à la diminution de la dette
Frais de personnel	2 270	2 200	Réduction du nombre d'emplois aidés, transfert de 2 emplois au CCAS
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements (*)	383	367	Presque maintenu
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	18,6	12,8	
<b>TOTAL</b>	<b>5 189,4</b>	<b>5 218,9</b>	

Recettes : 5 218,9 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2013	BP 2014	COMMENTAIRES 2014
Ventes de prestations (cantine, ALSH, multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, ...)	717,7	723,3	Stable
Contributions directes locales	2 840	2 907	Hypothèse : assiette + 1,1%, base +0,9%, taux + 0% sur assiette 2013 de 2 849 k€
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation)	491,1	511,1	Hausse des droits
Dotations d'État et subventions	978	951,5	Baisse de la dotation de l'État
Autres revenus (régie, compensation, remboursement, ...)	162,6	126	Dont remboursement en baisse des compensations pour emplois aidés
<b>TOTAL</b>	<b>5 189,4</b>	<b>5 218,9</b>	

## Investissement

Dépenses : 1 899 (en milliers d'euros)

NATURE DES DÉPENSES	BP 2013	BP 2014	COMMENTAIRES 2014
Remboursement d'emprunts	261	267	Stable
Travaux courants et achats d'équipements	165,7	121,2	
Grands programmes	230	1 497	Budget pour la reconstruction club-ados, gymnase Bouton et salle de musculation
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre entre sections	7,3	13,8	
<b>TOTAL</b>	<b>664</b>	<b>1 899</b>	

Recettes : 1 899 (en milliers d'euros)

NATURE DES RECETTES	BP 2013	BP 2014	COMMENTAIRES 2014
Récupération TVA et TLE	81	55	Récupération de TVA des travaux de l'année N-2
Subventions	-	568	Département pour reconstruction club-ados, gymnase Bouton hors 20% à revoiyure
Emprunts	200	909	Autofinancement 2013 (765 k€ provisionnés) à reprendre au BS
Autofinancement et amortissements provenant du budget d'investissement (*)	383	367	
<b>TOTAL</b>	<b>664</b>	<b>1 899</b>	

## Principales opérations d'équipement

(hors reconstruction des bâtiments)

▶ <b>Matériel service technique</b> .....	24 k€
(outillage)	
▶ <b>Groupes scolaires</b> .....	22 k€
(skydom, stores dortoir, jeux de cour)	
▶ <b>Honoraires</b> .....	20 k€
(construction CTM, isolation gymnase Érables)	
▶ <b>Club ados</b> .....	17 k€
(aménagement intérieur)	
▶ <b>Matériel de transport</b> .....	12 k€
(1 véhicule)	
▶ <b>Aménagement aire de jeux</b> .....	5 k€
(bois des Genoux Blancs)	

## Ratios financiers/habitant

(année de référence : 2012)

(strate : communes de 5 000 habitants et plus)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (source : DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement	687,07	1 015,00
Produits des impositions directes	412,17	437,00
Recettes réelles de fonctionnement	739,10	1 164,00
Dépenses d'équipement brut	229,43	356,00
Encours de la dette	257,31	881,00
DGF (dotation État)	122,93	203,00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	45,40%	49,66%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,08%	94,07%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31,04%	30,58%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	34,81%	75,69%

Une imposition moyenne plus faible que la moyenne, une dotation de l'État plus faible, une gestion serrée afin de dégager un autofinancement qui permettra de réaliser nos grands projets sans mettre en péril l'avenir, autrement dit sans augmenter l'endettement qui pénaliserait l'avenir de la commune.

VOIRIE



1



2

**Avenue de Séquigny 1**, **rue de la Garenne, rue D. Casanova 2** : création de ralentisseurs pour casser la vitesse des véhicules.



3

**Bassompierre 3** : placette et allée menant à l'allée des Vignerons entièrement refaites en bitume.



4

**Avenue Guy Mocquet 4** : mise en sécurité du passage piétons devant le n° 14 pour supprimer le stationnement sauvage et création d'un STOP, angle Girard/Mocquet.



**Avenue des Gardes Messiers 5** : réfection de 500 mètres de linéaire de trottoirs.

## CIMETIÈRE



Rénovation complète du mur de séparation avec la partie basse du cimetière. Création d'une base en béton et pose de grillage. Il est prévu un pare-vue de couleur verte apposé au grillage.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



**Rond-point Libération** : pose par la Communauté du Val d'Orge de 5 nouveaux candélabres en LED économiques blancs.

## ÉCOCITOYENNETÉ

## La ville récompensée pour son effort de réduction des produits phytosanitaires



L'usage croissant des produits phytosanitaires est une cause majeure de pollution des rivières en Ile-de-France, majoritairement d'origine urbaine, nécessitant la mise en œuvre de traitements toujours plus performants et coûteux pour la production d'eau potable. Le 20 novembre 2013, la commune de Villemoisson-sur-Orge s'est vu décerner une deuxième feuille de trèfle dans le cadre de son action engagée en partenariat avec Phyt'Eaux Cités.

### C'est quoi Phyt'Eaux Cités ?

C'est un programme de prévention des pollutions par les produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine, l'Orge et l'Yvette. Phyt'Eaux Cités vise à sensibiliser les services communaux de voiries et espaces verts, qui contribuent pour presque la moitié à la contamination de l'eau par les produits phytosanitaires, pour les inciter à limiter l'emploi de ces produits dans une démarche de préservation de l'environnement.

Débutée en 2007, la démarche s'est montrée attractive puisqu'en quatre ans et demi, les 65 collectivités engagées dans Phyt'Eaux Cités ont divisé par 5 leur consommation de produits phytosanitaires, ce qui est corrélé à une amélioration de la qualité de l'Orge et de l'Yvette en aval du territoire. Cette amélioration de la qualité de l'eau diminue l'exposition des filières des usines situées en aval sur la Seine aux risques liés aux fortes concentrations de pesticides dans la ressource.



**CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

## Séance d'installation des nouveaux élus et fin de mandat des anciens

**Le samedi 23 novembre 2013, dix nouveaux élus ont endossé leur habit de conseiller quand le mandat de huit autres se terminait.**

Dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, les conseillers sortants ont dressé le bilan de leurs deux ans de mandat, et c'est avec un peu de mal qu'ils ont cédé la place à leurs remplaçants...

Dix nouveaux élus ont été installés auxquels M. CHOLLEY a remis une écharpe tricolore, une mallette du Conseil général contenant des fournitures (bloc note, stylo, crayons de couleur...). Le principal conseil des anciens aux nouveaux fut le suivant : « *ne craignez pas de vous exprimer en public* ».

Dès le mercredi suivant et comme chaque année, les nouveaux élus ont visité les services administratifs de la mairie ainsi que la médiathèque. De nombreuses et pertinentes questions



ont été posées par les conseillers au personnel communal qui a très bien accueilli ces jeunes élus déjà très investis dans leurs fonctions. Et depuis la rentrée

de janvier, les commissions de travail au cours desquelles ils vont définir leurs projets ont démarré.

## Repas béninois

**Mi-décembre un repas béninois a été organisé au Manoir du Vieux Logis pour l'ensemble du nouveau CME et les élus ayant terminé leur mandat fin novembre mais qui s'étaient investis pendant deux ans dans les échanges avec Ekpé.**

Depuis la création du CME en 2008, les conseillers entretiennent une correspondance avec deux classes élémentaires du Bénin sur toutes sortes de sujets dont le dernier en date celui de la cuisine. Ainsi, les classes béninoises ont communiqué sur leur plat traditionnel, le « zankpiti » confectionné à base de viande, haricots, farine de manioc.

Mme LORENTZ, Présidente de l'association « Faire vivre une bibliothèque à Ekpé » qui a séjourné au Bénin au mois d'octobre, a rapporté des haricots et de la farine de manioc. Ainsi, à l'initiative de l'association villemoissonnaise, ce repas béninois a été mis en place : musique traditionnelle, photos en boucle du dernier voyage de la Présidente. Un grand merci à Mme CHABI pour avoir cuisiné pour tous les convives ce zankpiti très réussi.



## Téléthon 2013 : une action réussie

Le samedi 7 décembre 2013 et pour la cinquième année consécutive, l'ensemble des conseillers du CME était présent à ce rendez-vous de la solidarité.

Les conseillers enfants ont participé en organisant une vente de gâteaux confectionnés par leurs soins et quatre animations : atelier scoubidou, atelier kim goût jus de fruits et fruits frais, jeu des ficelles surprises et chamboul'tout.

Il a été récolté 116,50 euros qui ont été entièrement reversés au profit de l'AFM.



## SORTIE

## « Vivement Dimanche » pour des élèves de l'école des Érables et des résidents de la maison de retraite du Château...

**Tout a commencé pendant les vacances de Toussaint, lors d'une séance de dédicace du dernier livre de Michel DRÜCKER. Mme GRISON-JAILLET, directrice de l'école des Érables, se rend à cette séance. Quelques mots sont alors échangés entre eux deux et oh ! Surprise, l'animateur vedette propose à l'enseignante, fan de l'animateur, de venir avec sa classe assister à l'enregistrement d'une de ses émissions !**

Un numéro de téléphone est griffonné sur le livre et commence alors le parcours du combattant pour arriver à cette fameuse après-midi. Multiples coups de téléphone, choix de la date, devis de car pour le transport, explication aux familles... Car il ne s'agit pas d'une banale sortie scolaire. Pour l'occasion il fallait être ambitieux !

Le bus le plus grand est réservé ; 76 places toutes occupées par des jeunes et des beaucoup moins jeunes. En effet, cette année, cette classe, de niveau CE1 mène un projet intergénérationnel avec une dizaine de résidents de la maison de retraite du Château, dirigée par Mme IMBS-CHERIFI. Un mardi par mois, toute l'année scolaire les élèves et les résidents se retrouvent pour lire, écrire, bricoler, chanter, faire des recherches, goûter... et sortir ! L'occasion était donc trop belle.

C'est ainsi que mercredi 18 décembre 2013 à 14h30 rendez-vous est donné sur le parking du COSEC direction le STUDIO GABRIEL. De nombreux parents, grands-parents, frères et sœurs et encadrants font partie de l'aventure.

L'attente est un peu longue sur les marches du studio car, tellement impatient, le groupe est arrivé en avance !

Et enfin, découverte du studio : vestiaires, consignes, placement, déplacement et remplacement des uns et des autres pour que tout soit parfait dans le public que nous allions être... des cameramen partout, un animateur de salle énergisant, plaisantant avec les enfants, blaguant avec les adultes et nous donnant les dernières consignes d'organisation. Puis, après l'effervescence des préparatifs, le jingle tant attendu annonçant le début de l'émission et la voix de Michel DRÜCKER qui salue son public, fidèle, qui applaudit de plus belle, et c'est parti !



*Le plateau de l'émission, décoré aux couleurs de Noël.*

L'enregistrement commence : le début avant la fin, les séquences s'enchaînent, certaines prises sont refaites pour un mot erroné, une entrée ratée... tout doit être parfait pour la télé ! Les artistes défilent : Alexandra LAMY, Pierre PERRET, Thomas DUTRONC... et en invité spécial avant Noël, le magicien Eric ANTOINE.

Pour le plus grand bonheur de tous, la soirée est ponctuée de ses tours farfelus. Seulement une courte pause pique-nique permet à chacun de se dégourdir avant de redémarrer l'enregistrement. Michel DRÜCKER réapparaît, toujours

aussi concentré, ses fiches à la main, plus professionnel que jamais.

Et, c'est des étoiles plein les yeux et la tête emplie de souvenirs que chacun regagne sa place dans le car. Le chauffeur clôture magnifiquement cette soirée par une montée des Champs-Élysées illuminés. Retour tardif à Villemoisson, vers 1h00 du matin, en attendant la diffusion de l'émission le dimanche 21 décembre.

Les vacances de Noël allaient bien commencer !

## RENTRÉE 2014

### Inscriptions scolaires : pensez-y !

Les inscriptions des **enfants nés en 2011** qui effectueront leur entrée en première année de maternelle à la rentrée de septembre sont d'ores et déjà ouvertes. La clôture étant fixée au **16 mai 2013**, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec le service scolaire (du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie).

**Tél. 01 69 51 56 09.** Attention : l'inscription en mairie est également **obligatoire pour les enfants déjà scolarisés, arrivant sur la commune.**

**INFORMATIQUE**

## Des tablettes numériques à l'école

Depuis la rentrée dernière, l'école élémentaire Érables est équipée d'une « classe informatique mobile ».

Un chariot équipé de 32 tablettes reliées en wifi a été fourni par la ville. Ce nouvel outil avait été souhaité par l'équipe enseignante car la salle informatique existante était petite et ne permettait d'accueillir qu'une dizaine d'enfants à la fois. Aujourd'hui, c'est le chariot qui « se déplace » dans six classes et chaque enfant dispose ainsi, individuellement, de son matériel.

Les enfants apprennent à utiliser toutes les fonctionnalités de la tablette, de façon optimale. De nombreuses activités (photos, vidéo, ...) et des échanges extérieurs, par messagerie avec une classe étrangère, intergénérationnel avec le Château de Villemoisson, ont commencé à naître dans le cadre des projets de classes. Le cycle II travaille également le français et les mathématiques par le biais de jeux ludiques. L'école étant l'une des écoles les mieux équipées



de la circonscription, une conseillère pédagogique en informatique déléguée par l'Éducation Nationale suit la

classe de CM1 pour l'accompagner dans ce projet phare, en lien avec le projet pédagogique.

**ANNIVERSAIRE**

## Le cross Bouton fête ses 20 ans !

**Le samedi 16 novembre, tous les élèves de l'école élémentaire Émile Bouton se sont surpassés. Une belle énergie pour un bel évènement !**

Partis de la mairie, les concurrents ont couru avec beaucoup d'enthousiasme dans les rues de la ville, par niveau, du CP au CM2. Les parents sont venus très nombreux pour les encourager et aider les enseignants à l'organisation. Tous les participants ont reçu une médaille et un tee-shirt spécialement réalisé pour l'anniversaire.

Les récompenses ont été remises par le maire, François CHOLLEY, par Christophe LEROUX, adjoint chargé des affaires scolaires, par d'anciennes maîtresses et directrices de l'école et par la première vainqueur de l'édition 1993 du cross CM2.

Les enseignants remercient les services techniques de la ville qui ont aidé très efficacement à l'organisation de cet évènement.



## LE CLUB ADOS

## Musiques du monde, thème de la démarche culturelle 2014

**Cette année, le choix de notre thématique culturelle fait suite à un désir des membres de la commission jeunes à amener les jeunes vers des valeurs d'échanges et de partage.**

L'ouverture aux autres est un axe de travail déjà présent dans notre projet pédagogique. Nous travaillons avec d'autres villes sur des projets communs permettant, et c'est déjà un pas à franchir, de s'ouvrir et s'accepter entre voisins. Nous avons développé la découverte de l'Europe, travaillé sur les problématiques environnementales pour la planète... Il s'agit de poursuivre l'effort en diversifiant les moyens. Ainsi, nous avons décidé de nous pencher cette année sur les musiques du monde, la musique nous semblant être un bon vecteur pour découvrir d'autres cultures ou contextes que la nôtre et véhiculer un certain nombre de valeurs.



*Dessin réalisé par Oriane CHEMIN, 12 ans.*

## Jeunes adultes : à votre agenda 2014 !

### BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

- Session de formation générale (1<sup>re</sup> partie)
- Du 13 au 20 avril inclus
- Âge : à partir de 17 ans révolu
- Inscription à partir du 6 janvier
- 290 € dont 150 € payables avec le chéquier jeune

### PSC 1 : Formation aux gestes de premiers secours

- 2 jours (22 et 23 avril)
- Âge : 11 - 25 ans
- Inscription dès à présent
- Gratuit sous réserve d'adhésion (5 € + fiche de renseignement)



### Opération sac ados

Cette année encore, le Conseil Général met à disposition des structures jeunesse des subventions individuelles destinées aux jeunes qui ont un projet de vacances autonomes. Chaque pack (France ou Union européenne) d'une valeur moyenne de 250 € est composé :

- d'un **sac de voyage**
- de **chèques vacances** (110 €), alimentaires (40 €), lire (10 €)
- d'une **carte d'assistance rapatriement nominative**
- d'une **carte d'assurance responsabilité civile**
- d'un **kit vacances** (ticket téléphone France, trousse de secours, kit sécurité voiture...).

L'objectif de cette opération est d'accompagner les jeunes pour un projet lucide et prévoyant par le biais de rencontres autour de la construction du dossier de candidature. Pour en bénéficier, il suffit d'être âgé de 16 à 22 ans et souhaiter partir en vacances en toute autonomie.

Les étapes :

- Retrait des dossiers à partir du 1<sup>er</sup> mars au club ados.
- 2 à 3 séances d'accompagnement fixées ensemble.
- Présentations et attributions le 11 juin.

### Un job pour l'été ? C'est possible ...

Vous avez entre 16 ans (révolus au 1<sup>er</sup> juillet 2014) et 20 ans, vous habitez la commune, vous n'avez encore jamais bénéficié d'un job d'été ? Alors, vous pouvez postuler à un premier emploi d'une durée d'une semaine, en juillet-août, au sein du service technique municipal.

Pour proposer votre candidature, vous devez adresser une petite lettre de motivation à M. le maire. Tous les postulants seront convoqués par courrier individuel à une réunion d'information.

**AIDE À LA MOBILITÉ**

## Un transport réservé aux personnes à mobilité réduite

**Le réseau PAM 91 (Pour Aider à la Mobilité) est un service public de transport collectif à la demande, de porte à porte, destiné aux personnes à mobilité réduite et personnes âgées.**

Le service PAM est destiné aux personnes domiciliées en Essonne disposant d'une carte d'invalidité à 80% ou plus, d'une carte de stationnement ou bénéficiant de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (GIR 1 à 4). Il fonctionne 7 jours sur 7 (sauf le 1<sup>er</sup> mai), de 6 heures à minuit, assure un transport de porte à porte et couvre le territoire de l'Île-de-France.

Après inscriptions préalables, il vous suffit de réserver votre transport auprès de l'agence entre 3 semaines et 48 heures avant le déplacement. À la date et heures convenues, un conducteur-accompagnateur vient vous prendre en charge

à l'adresse prédéfinie et vous conduit à la destination prévue.

À noter : pour des raisons de sécurité, le personnel n'est pas habilité à porter les personnes. Les lieux de prise en charge et de dépose devront être accessibles pour les véhicules de PAM 91. L'ensemble des véhicules est adapté à la mobilité réduite et doté d'équipements visant à offrir un maximum de confort et de sécurité aux passagers.

Pam 91 ne couvre pas les déplacements pris en charge par une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires) et déplacements vers les établissements médico-sociaux.

**Pour plus d'information**

N° 0810 10 11 91 (numéro Azur)  
ou N°01 60 87 85 80 tous les jours de 7h à 20h  
contact@pam91.info - www.pam91.info



**GOÛTER SOLIDAIRE**

## Goûter solidaire

**L'association, Au Petit Bonheur, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, a organisé le samedi 30 novembre un après-midi festif.**

56 familles dont 31 enfants, ont pu assister à un spectacle de clowns, puis dans une ambiance sympathique, avec la participation active et l'enthousiasme des enfants, des bénévoles d'APB et du service social, se sont retrouvées autour d'un grand goûter et de sucreries. Mais ce fut surtout la découverte des jouets et des cadeaux offerts par APB qui fit la plus grande joie des enfants.

Les remerciements qui ont suivi de la part des familles ont largement récompensé le travail fourni par les bénévoles pour rendre cet après-midi aussi réussi que possible.



### L'association Villemoisson Vaincre les Maladies Génétiques communique...

Grâce à vous tous, Villemoissonnais et Villemoissonnaises, aux associations, à vos adhérents(es), à la Mairie, aux sponsors et aux bénévoles, 7000 euros ont été récoltés au cours du 13<sup>e</sup> Téléthon à Villemoisson-sur-Orge. Le Bureau de VVLMG vous remercie sincèrement.

Le Président, Robert Roche

## AIDE

## À votre service : le portage de repas à domicile



**Le service de portage de repas à domicile est une aide complémentaire s'inscrivant dans la politique de maintien à domicile. Il permet aux personnes âgées, malades ou handicapées qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de confectionner leur repas, de recevoir une nourriture équilibrée et variée.**

La réalisation des repas est confiée à une société spécialisée retenue suite à un marché public relatif à la restauration collective.

La livraison est assurée par un livreur de la société qui a aussi pour mission « la mise en place de la veille sociale », c'est-à-dire qu'une relation doit s'établir avec le bénéficiaire qui consiste à effectuer un contrôle de la prise des repas et à s'enquérir de la satisfaction des plats proposés.

Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi entre 10h00 et 13h00 avec un système de 6 repas sur 7. La livraison du repas du dimanche et du lundi étant assurée le vendredi. Il est proposé des régimes spécifiques sans sel ainsi que des régimes adaptés aux personnes diabétiques.

La variété et la qualité des menus proposés, le sérieux du personnel, permettent un service de proximité de qualité, le CCAS restant à tout moment en contact avec la société afin d'intervenir rapidement en cas de problème.

Ce service bénéficie de la facturation établie selon le niveau de revenu.

*Inscription au service social de la mairie, au minimum 48 heures à l'avance.*

## REPAS ANNUEL

## Fin d'année festive !

318 convives ont, dans une ambiance très conviviale, apprécié le repas offert par la municipalité le samedi 14 décembre, préparé et animé par la société France Evènements.

Nicole WARTNER, maire-adjoint, en charge des anciens, accompagné du maire, François CHOLLEY, a remis bouquets de fleurs et cadeaux aux couples fêtant leurs 60 ans de mariage, M. et Mme COLLIN, 50 ans de mariage, M. et Mme BARANDON, M. et Mme BENAY, M. et Mme BAZY, M. et Mme CELHAY, M. et Mme CHÉNIEUX, M. et Mme CASTAGNÉ, M. et Mme CLERGET et M. et Mme ROUZAUD.



*Au centre, Mme Suzanne DUFLLOT - entourée de M. et Mme COLLIN - qui fêtait son centenaire.*

## État-civil

**DÉCÈS** - La municipalité présente ses condoléances aux familles.

**Octobre 2013**

07 : Jeanne DELARD de RIGOULIÈRES 95 ans  
14 : Gérard FROMMWEILER 85 ans  
14 : Simonne DELEVACQ veuve FABRE 87 ans  
15 : Huguette BALOCHE veuve MAZOYER 81 ans  
18 : Lucien CAVOIZY 86 ans  
20 : Raymonde RICHARD veuve LEFORESTIER 99 ans  
29 : Paulette BÉTIN veuve COCHOIS 91 ans

**NOVEMBRE 2013**

1<sup>er</sup> : Simone BERGEZ veuve MAGISTRINI 85 ans  
04 : Guy LESÈVE 67 ans  
05 : André RICHIR 82 ans  
06 : Franck VIGNAU-PUCHEU 60 ans  
14 : Frida SESTER veuve EUDE 94 ans  
10 : Ilidio PIRES DA SILVA 64 ans  
20 : Claude MONTEL 75 ans  
26 : Serge ESNARD 85 ans  
29 : Hélène WATTEAUX veuve GUÉPET 88 ans  
30 : Gisèle BRIÈRE 74 ans  
30 : Gérard STRELETSKI 59 ans

**DÉCEMBRE 2013**

01 : Germaine BRUTTE 97 ans  
11 : Gilberte BRIAUX veuve SONTAG 67 ans  
13 : Mireille VITTAZ épouse PONTOIS 50 ans  
18 : Jeannine BROUDIN veuve VERGER 91 ans  
28 : Henriette HOUÉDIN veuve RABUSSEAU 94 ans

**JANVIER 2014**

08 : Josiane DESCHAMPS veuve GAULTIER 73 ans  
09 : Michel BRAULT 80 ans  
11 : Lucie MAURICE 5 ans  
14 : Patrick PETIT 62 ans

## ÉLECTIONS



## Élections municipales et communautaires : mode d'emploi

Les dimanches 23 et 30 mars 2014 se dérouleront les élections municipales, conformément aux nouvelles règles établies par la loi du 17 mai 2013. Ainsi pour la première fois, les délégués communautaires ayant vocation à siéger à l'intercommunalité seront clairement indiqués sur le bulletin de vote. Comme pour les conseillers municipaux, ils seront élus au suffrage universel direct (et non plus, comme précédemment, désignés par le conseil municipal).

### À Villemoisson, qui allez-vous élire ?

Au moment du vote, vous aurez donc, comme avant, un seul bulletin de vote par liste candidate, mais sur lequel figurera, dans sa partie gauche, la liste des candidats au conseil municipal (29 noms), dans sa partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire (2 noms, comme défini dans l'arrêt préfectoral du 25 octobre 2013 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, + 1 nom pour l'éventuel remplaçant), obligatoirement issus de la liste des candidats à l'élection municipale. Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pourrez pas modifier, ni raturer, sinon votre bulletin sera nul et ne comptera pas.

### Comment faire si vous êtes absent le jour du scrutin ?

Vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale (le mandataire) de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter à l'une des instances citées ci-dessus.

Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France. Ainsi, il pourra détenir au maximum :



- une seule procuration établie en France,
- ou une procuration établie en France et une autre établie à l'étranger,
- ou deux procurations établies à l'étranger.

**Attention : désormais, le mandataire ne reçoit plus de document. C'est donc au mandataire et de lui indiquer le bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.**

À noter : la carte d'électeur en votre possession distribuée en 2012 reste valable. Les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales en 2013 recevront leur carte entre le 1<sup>er</sup> et le 20 mars 2014. Le numéro et le libellé du bureau de vote dont vous dépendez est indiqué sur votre carte d'électeur. Vous pouvez également localiser votre bureau de vote en consultant le plan de découpage en fonction des rues sur le site Internet de la mairie [www.villemoisson.fr](http://www.villemoisson.fr) rubrique Mairie/Elections.

#### Pour plus d'information

[http://www.interieur.gouv.fr/rubrique\\_elections](http://www.interieur.gouv.fr/rubrique_elections).

### 2014 : élections européennes

Ce scrutin aura lieu dans tous les états membres de l'Union européenne entre le 22 et le 25 mai pour élire les 751 députés du Parlement européen de Strasbourg. En France, il se tiendra le **dimanche 25 mai 2014** pour élire les 74 députés qui siègeront pendant 5 ans, dont 15 sièges pour la région Île-de-France.

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

## Audition de fin d'année au conservatoire

Mardi 17 décembre dernier a eu lieu, comme chaque année à la même époque, l'audition de fin d'année du conservatoire au Manoir du Vieux Logis.

Les élèves débutants ainsi que les élèves plus avancés, ont joué un morceau devant leurs camarades, professeurs, parents et amis venus assister à l'audition. Les élèves de piano, de flûte à bec, de flûte traversière, de violon puis de clarinette se sont succédé avant de faire place à la chorale du conservatoire qui a interprété des chants de Noël.

Cette audition est un moment fort et irremplaçable de la vie du conservatoire. Elle permet aux élèves d'apprécier leurs propres capacités et de vaincre leur trac. Jouer en public permet d'évaluer les acquisitions et les progrès des élèves et constitue un bon entraînement pour les examens, mais pas seulement. L'interaction et l'émulation entre les élèves renforcent en effet le sentiment d'appartenance à la classe d'instrument et débouchent sur un sens collectif fort et constructif.



Assister aux auditions, aux concerts de classe et aux concerts des professeurs permet aux plus jeunes de découvrir le répertoire de leur instrument et également de faire le choix de leur instrument.

C'est enfin en présence de Monsieur le maire, du directeur du conservatoire et de l'ensemble des professeurs d'instruments que s'est clos cette soirée autour

d'un pot auquel était convié l'ensemble des élèves et parents du conservatoire.

Les futurs projets ont été annoncés qui se concrétiseront par un grand spectacle en 2015 en collaboration avec des associations villemoissonnaises (comme tous les deux ans) et une audition de fin de saison « libre » à la discrétion et au choix des professeurs et de leurs élèves.

## pivo expression des élus non majoritaires

## 2014, une année nouvelle

Qu'elle soit pour vous et vos proches, une année de prospérité, de joie et de bonheur. Qu'elle vous apporte l'énergie et la vitalité nécessaire à la réussite de tous vos projets. Qu'elle permette aux responsables associatifs, aux acteurs économiques, et aux agents du service public la poursuite de leurs actions dans les meilleures conditions. **Qu'elle donne à Villemoisson un nouvel élan pour en faire la ville que vous imaginez.**

Pendant six ans, les élu(e)s de la liste « Mieux Vivre à Villemoisson » ont défendu vos intérêts et porté une vision plus participative et plus dynamique de la commune. **Pragmatiques**, ils n'ont jamais hésité à **impulser et soutenir les actions** de l'équipe majoritaire quand celles-ci favorisaient le « **bien vivre ensemble** » et l'**intérêt général**. C'est ainsi notamment que l'affectation du futur **Centre Technique Municipal** a été décidée. D'autres propositions ont été apportées dans diverses commissions tant au niveau des **jeunes** que des **anciens**, des amendements au **Plan Local d'Urbanisme** ou la **coopération culturelle** avec les équipements de notre Communauté d'Agglomération.

Si les impôts locaux sont faibles, le **budget** de la ville est au même niveau que des villes identiques à la

notre mais le **rapport Qualité/ Service public rendu n'y est pas**. Ils se sont **opposés** systématiquement à la diminution des prestations du service public local. **C'est pourquoi, vos élus ont su persuader la majorité que les taux des impôts locaux** ne devaient plus augmenter tant qu'il n'y aurait pas de vrais services et de nouveaux investissements dans la commune. Ils ont **critiqué** régulièrement les comptes d'une **gestion paternaliste**.

Il est souvent arrivé qu'ils ne soient **ni écoutés, ni entendus**. L'exemple le plus caricatural, l'installation des deux **panneaux lumineux** qui n'ont aucun intérêt placés où ils sont. La ville est-elle si dangereuse qu'ils soient **enfermés ?**

La gestion est et demeure **opaque**. Les Villemoissonnais ne sont pas au courant de ce que fait la Mairie, qu'elle n'informe pas et ne fait jamais participer les habitants aux décisions les concernant. Un exemple d'intérêt général : le **projet d'aménagement de la gare d'interconnexion d'Épinay**, avec la création d'un **centre routier** et la construction d'un **parking payant** d'une capacité inférieure à celle du parc de stationnement actuel public et gratuit. Ne parlons pas des projets liés à la loi modifiant les **rythmes scolaires** puisque le **Maire en attend la disparition !**

Et que dire d'une administration dont pas un élu n'a fixé un projet de service, aucun contrat d'objectifs.

Le bilan n'est pas reluisant, il est même terne, Villemoisson est proche d'une **ville-dortoir**. Toute l'animation repose sur le bon vouloir des associations. Si la municipalité n'évolue pas, la ville sera la proie des **spéculateurs fonciers** avec l'avancée du Grand Paris... **la qualité de vie de Villemoisson** mérite qu'elle soit **défendue avec acharnement**. Le Maire accepte déjà la **densification de l'habitat**, en autorisant la construction de trois maisons sur des terrains qui n'en contenaient qu'une seule.

**Villemoissonnais, vous avez droit à une ville dynamique pour ensemble, Mieux vivre à Villemoisson !**

Les élus « Mieux vivre à Villemoisson »

**Nous contacter :**  
contact@mieux-vivre-a-villemoisson.fr  
**Nous suivre :**  
www.mieux-vivre-a-villemoisson.fr  
**Nous Twitter :**  
@villemoisson14  
**Et Facebook :**  
https://www.facebook.com/mieuxvivre.avillemoisson

## Sortir à **Villemoisson**

### THÉÂTRE

**Vendredi 7 mars/20h30**  
**Lecture de poèmes du XVI<sup>e</sup> siècle**  
 « Le petit traité du plaisir qui met l'oubli à la mort »  
 par la mairie  
**Manoir du Vieux Logis**



### THÉÂTRE

**Samedi 8 mars/19h et 21h**  
 « Théâtre croisé »  
 par Images et la Cie TMA  
**Le Ludion**

### EXPOSITION

**Samedi 8 et dimanche 9/10h - 18h**  
**Dimanche 9 mars :**  
**défilé de couture à 15h30**  
 « La moisson des aiguilles,  
 1<sup>er</sup> fête de la couture »  
 par Les Ateliers de Nicouline  
**Le Ludion**

### MUSIQUE POUR ENFANTS

**Samedi 15 mars/15h**  
 « La selva musical » Violetta  
 Duarte et La Fiesta Del Sol  
 par la mairie  
**Le Ludion**



### ÉVÈNEMENT

**Samedi 15 et dimanche 16 mars**  
**10h - 19h**  
 « 19<sup>e</sup> fête des vins et fromages »  
 par VEF  
**Salle polyvalente des Érables**

### COMMÉMORATION

**Mercredi 19 mars** (horaires à confirmer)  
 « Journée Nationale du souvenir  
 à la mémoire des victimes de la  
 guerre d'Algérie et des combats  
 en Tunisie et au Maroc »  
**Monument aux morts**

### EXPOSITION

**Samedi 22 mars/10h - 19h**  
**Dimanche 23 mars/10h - 17h**  
 « Le livre et l'enfant,  
 ici et ailleurs »  
 par Faire vivre une bibliothèque à Ekpè  
**Le Ludion**

### THÉÂTRE

**Samedi 22 mars/20h30**  
 « Du Coq à Lasne »  
 en collaboration avec l'espace Marcel CARNÉ  
**Le Ludion**



### THÉÂTRE

**Dimanche 23 mars/15h30**  
 « Contes africains »  
 par Images en partenariat  
 avec la médiathèque A. Chedid  
**Le Ludion**

### EXPOSITION

**Mercredi 2 au dimanche 6 avril**  
**14h - 18h30**  
 « Salon du CCAV »  
 par le Cercle Culturel et Artistique de Villemoisson  
**Le Ludion**

### JEUNE PUBLIC

**Samedi 5 avril/20h00**  
**Dimanche 6 avril/15h**  
 « Le petit prince »  
 par Scouts et Guides de France  
**Le Ludion**

### ANIMATION

**Samedi 19 avril/8h - 13h**  
 « Le marché fête Pâques »  
 par la mairie  
**Centre-ville**

### ANIMATION POUR ENFANTS

**Lundi 21 avril/10h30**  
 « Chasse aux œufs de Pâques »  
 par VEF  
**Parc des Érables**

### ÉVÈNEMENT

**Dimanche 27 avril/8h - 18h**  
 « Brocante de LEO »  
 par Les Enfants d'Olinda  
**Parking du Ludion**

### COMMÉMORATION

**Dimanche 27 avril** (horaires à confirmer)  
 « Journée Nationale  
 de la déportation »  
 par le Comité d'entente des associations  
 d'Anciens combattants  
**Monuments aux Morts**

### MUSIQUE

**Mardi 29 avril/20h30**  
 « Les doigts de l'homme »  
 en collaboration avec l'Espace Marcel CARNÉ  
**Le Ludion**

